

Proposition d'intervention 12033/PROP







Site d'accueil des admissibles





Contact:
Alban PELLETIER
0686915907

alban.pelletier@polytechnique.org

Tous droits de reproduction réservés

XProjets

Client



Sommaire











1	CONTEXTE ET OBJECTIFS
1.1	CONTEXTE DE L'ÉTUDE
1.2	OBJECTIFS
1.3	PRÉSENTATION DE XPROJETS
1.4	LES JUNIOR-ENTREPRISES
1.5	FACTEURS DE RÉUSSITE
1.6	CONFIDENTIALITÉ
2	PROPOSITION D'INTERVENTION
2.1	CAHIER DES CHARGES
2.2	MÉTHODOLOGIE GÉNÉRALE
3	ÉCHÉANCIER ET BUDGET
3.1	LISTE DES LIVRABLES
3.2	ÉCHÉANCIER PRÉVISIONNEL
3.3	BUDGET
4	VALIDATION DE LA PROPOSITION

Proposition d'intervention-Tous droits de reproduction réservés

XProjets

Client

Page 2/13 Réf : 12033/PROP



Contexte et objectifs











1. **CONTEXTE ET OBJECTIFS**

1.1. CONTEXTE DE L'ETUDE

L'Ecole Polytechnique, en tant qu'école d'ingénieurs, effectue son recrutement par concours, aussi bien pour les filières des Classes Préparatoires que pour les Universités ou encore pour les élèves étrangers. Dans ce cadre, il est souvent délicat pour les élèves admissibles de trouver un logement proche de l'école, ceci de plus dans un laps de temps assez cours.

Les élèves étant logés sur le site de l'Ecole, il est donc possible d'envisager une solidarité entre admissibles et élèves déjà intégrés. C'est pourquoi l'Ecole a fait part de son souhait de réaliser un site permettant de mettre en relation de manière simple et efficace élèves et admissibles.

1.2. OBJECTIFS

Le but de cette mission est donc de réaliser un site internet destiné aux admissibles, recensant d'une part les adresse utiles dans les alentours, en se basant sur l'expérience des élèves, et d'autre part permettant de mettre en lien une liste d'élèves de première ou deuxième année volontaires avec des admissibles sollicitant un logement.

Proposition d'intervention-Tous droits de reproduction réservés

Client

Page 3/13 Réf: 12033/PROP **XProjets**



Contexte et objectifs











1.3. PRÉSENTATION DE XPROJETS

XProjets, Junior-Entreprise de l'Ecole Polytechnique, est une association régie par la loi du 1er juillet 1901. Sa vocation est de créer des passerelles entre le monde de l'entreprise et les étudiants de l'Ecole.

A ses clients, XProjets propose la réalisation d'études scientifiques et techniques qui, à l'image de la formation polytechnicienne, sont d'un haut niveau intellectuel et recouvrent un large domaine de compétences.

Aux étudiants de l'Ecole, XProjets offre la possibilité de valoriser l'enseignement recu durant leur scolarité et de découvrir les richesses et les contraintes du travail professionnel en leur proposant de s'investir sur nos différentes missions.

Profitant d'un accès à un potentiel humain de près de 2000 étudiants, la Junior-Entreprise compte poursuivre son développement pour toujours mieux satisfaire ses clients.

1.4. LES JUNIOR-ENTREPRISES

Les Junior-Entreprises (J.E.) sont des associations loi 1901 à vocation économique et pédagogique, à but non lucratif. Implantées au sein des Ecoles et Universités françaises, elles permettent aux étudiants de mettre en pratique l'enseignement théorique dont ils bénéficient.

Le titre de Junior-Entreprise est soumis à l'appartenance à la Confédération Nationale des Junior-Entreprises. C'est un label de qualité et de professionnalisme. En effet, la CNJE contrôle rigoureusement les activités de chaque JE, et impose un cadre très strict à la réalisation des études de manière à obtenir une qualité et une fiabilité irréprochables.

Proposition d'intervention-Tous droits de reproduction réservés

Client

XProjets

Page 4/13 Réf: 12033/PROP



Contexte et objectifs











1.5. FACTEURS DE RÉUSSITE

Pour réussir cette mission, l'intervenant pourra compter sur la formation pluridisciplinaire reçue à l'Ecole Polytechnique et plus particulièrement sur les cours en informatique qu'il a suivi lors de son cursus.

De plus, la présence de départements de recherche et d'enseignements d'envergure internationale, chacun doté d'une bibliothèque propre qui viennent compléter la bibliothèque centrale de l'Ecole, permet d'assurer un soutien scientifique de qualité à l'intervenant pour la bonne réussite de la mission.

Enfin, la compétence des chefs de projets qui reçoivent des formations de nos différents partenaires permet d'assurer un suivi efficace et adapté.

1.6. CONFIDENTIALITÉ

Les membres de XProjets ayant participé à la réalisation de cette étude sont tenus au secret professionnel et s'engagent à ne publier ni ne communiquer à de tierces personnes, tant physiques que morales, les renseignements et documents recueillis durant leurs travaux pendant une durée de dix (10) ans à dater de la signature de la présente convention. Toute diffusion ou publication devra faire l'objet d'une autorisation écrite préalable du client.

En l'absence de refus explicite du client, XProjets se réserve le droit d'effectuer une présentation descriptive, sous quelque forme que ce soit, de l'étude, dans un but de communication ou dans le cadre de la Confédération Nationale des Junior Entreprises. XProjets se réserve également le droit d'utiliser le nom du client à titre de référence.

Toutefois, en cas de demande explicite du client, une convention de confidentialité plus détaillée et/ou restrictive pourra être signée et ajoutée à la convention. Le modèle de cette convention pourra être proposé par le client si celui-ci en possède une adaptée.

Proposition d'intervention-Tous droits de reproduction réservés

Client

XProjets

Page 5/13 Réf : 12033/PROP



Proposition d'intervention











2. PROPOSITION D'INTERVENTION

2.1. CAHIER DES CHARGES

Usagers

L'application possède trois types d'utilisateurs :

- 1. L'admissible à l'école polytechnique, venant passer les épreuves orales du concours (nommé admissible dans la suite)
- 2. L'élève polytechnicien, possédant une chambre sur le campus et désirant accueillir un admissible pendant la période de ses oraux (une semaine) (nommé élève X dans la suite)
- 3. L'administrateur du site définissant les dates d'ouvertures de la plate-forme d'hébergement en fonction des séries d'admissibilité, les différents paramètres de fonctionnement (nom des sections, des promotions, des établissements scolaires et des filières de provenance), ainsi que validant et organisant la liste des adresses d'hébergement annexes proposés à l'extérieur du campus (affichage permanent).

Droits sur la plate-forme

- L'admissible a accès, de la parution des résultats le vendredi midi jusqu'au dimanche soir suivant, à un formulaire de demande d'hébergement pour la semaine suivante.
- L'élève X a accès à un espace privé (identifiants LDAP) de gestion de ses informations personnelles transmises à l'admissible, de ses disponibilités d'hébergement (série 1, 2, 3 ou 4) et des demandes reçues.
- L'administrateur a accès à un espace privé (identifiants uniques) de gestion des paramètres.

Proposition d'intervention-Tous droits de reproduction réservés

XProjets

Client

Page 6/13 Réf : 12033/PROP













Disponibilité du service

La plate-forme est divisée en deux parties :

- 1. La première partie est permanente. Elle recense les hébergements à proximité du campus et explique le fonctionnement de la demande d'hébergement pour la période des oraux. les espaces privés (élève X et administrateur) sont également accessibles de manière permanente.
- 2. Le seconde partie n'est en ligne qu'à des dates précisées par l'administrateur. Elle permet aux admissibles de remplir leur demande d'hébergement auprès d'un élève X, entre le vendredi midi de la sortie des résultats d'admissibilité et le dimanche soir suivant.

Fonctionnalités

L'application possède deux fonctionnalités principales :

- 1. La mise en relation entre les admissibles du concours souhaitant se loger sur le campus durant leur semaine d'oraux et l'élève X acceptant de les accueillir dans leur casert.
- 2. La proposition par les élèves X et la mise à disposition aux admissibles d'adresses utiles pour se loger à proximité du campus durant les oraux.

1.Mise en relation

L'administrateur décide à la date de son choix précédant les concours de mettre à jour les paramètres de la plate-forme permettant son utilisation pour une année donnée (remise à zéro des données précédentes et réglages). Il alerte ensuite les élèves X (via une annonce publique sur le site des élèves et/ou un mail promotions) de la mise en service de la plate-forme, et attirant leur attention sur la vérification de leur boite de messagerie aux dates concernées.

Les élèves X se connectent alors sur leur espace privé pour rentrer leurs informations personnelles (sexe, filière et établissement d'origine, promotion, section sportive) ainsi que les semaines pour lesquelles ils sont disponibles

Proposition d'intervention-Tous droits de reproduction réservés

Client

XProjets

Page 7/13 Réf : 12033/PROP













pour accueillir un admissible (série 1, 2, 3 ou 4).

A la tombée des résultats, les admissibles souhaitant trouver un hébergement sur le campus via la plate-forme remplissent un formulaire de demande contenant quelques informations personnelles (sexe, filière et établissement d'origine) permettant de les mettre en relation avec l'élève X qui leur correspond le mieux. Si cet élève leur convient, ils confirment leur demande. L'admissible reçoit un mail de confirmation contenant un lien de validation de la demande permettant de vérifier qu'elle a bien été effectuée par une personne physique ayant renseignée une adresse mail de contact valide. L'élève X concerné reçoit dès lors un mail de demande d'hébergement. Après avoir vérifié que la demande provient d'une personne présente dans la liste d'admissibilité, il l'accepte (lien dans le message ou connexion a son espace privé). L'admissible reçoit alors un mail de mise en relation (échange des coordonnées) avec l'élève X.

Les seuls motifs de refus que l'élève X peut fournir sont la non correspondance entre la demande et les listes d'admissibilité, ou la non possibilité d'héberger un admissible (donc une erreur de mise à jour de ses disponibilités). Dans ce dernier cas, l'élève X doit refuser la demande d'hébergement (lien ou espace privé) et prendre contact avec l'admissible concerné pour : soit lui fournir un autre élève "hébergeur" indépendant de la plate-forme, soit s'assurer qu'il trouve un autre élève disponible sur la plate-forme dans les courts délais impartis.

En cas de non réponse de la part de l'élève X, l'admissible peut annuler sa demande (lien dans le mail de confirmation) et ainsi postuler vers un nouvel élève X.

Proposition d'intervention-Tous droits de reproduction réservés

Client

XProjets

Page 8/13 Réf : 12033/PROP













2.Adresses Utiles

L'administrateur se basant sur l'affichage préexistant à la plate-forme, et les élèves X, proposent à l'aide d'un formulaire disponible dans leur espace privé des hébergements (Nom, adresse complète, téléphone, adresse mail, description...) à proximité du campus pour se loger ou manger durant la semaine des oraux (hôtels, auberges, résidences universitaires et autres).

L'administrateur valide et classe ensuite ces propositions depuis son espace privé. Elles apparaissent dès lors en affichage permanent sur la partie publique de la plate-forme.

Proposition d'intervention-Tous droits de reproduction réservés

Client

Page 9/13 Réf: 12033/PROP





Proposition d'intervention











MÉTHODOLOGIE GÉNÉRALE

La mission se déroule entre 3 phases principales :

- Une phase de conception et de définition du besoin
- Une phase de développement du site internet
- Une phase de correction et adaptation à l'administrateur

La première phase consiste à définir les interlocuteurs : Direction des Systèmes Informatiques, Direction du Concours et Directeur de Cabinet et à évaluer avec eux les besoins du site. Cela mène à une première proposition de principe de fonctionnement, et d'architecture du site. Cette phase est chiffrée à 1 jour-étude par intervenant, soit 2 jours-étude au total.

La seconde phase est la réalisation du site à proprement parler, dans le respect de l'architecture annoncée, et dans le respect de la charte graphique de l'école. Cette phase est évaluée à 4 jours-étude au total.

Enfin, la troisième phase concerne tous les éventuels correctifs à apporter, en lien avec le client, afin que le produit livré soit conforme aux attentes.

Proposition d'intervention-Tous droits de reproduction réservés

Client

XProjets

Page 10/13 Réf : 12033/PROP



Échéancier et budget











3. ÉCHÉANCIER ET BUDGET

3.1. LISTE DES LIVRABLES

Le produit final sera un site entièrement fonctionnel, dont la livraison est prévue pour le 12 novembre.

3.2. ÉCHÉANCIER PRÉVISIONNEL

L'étude comportera trois (3) phases décrites dans le gant ci-dessous.

Planning prévisionnel de déroulement de l'étude

(Revision: 24-09-2012)

Duree	Travail	0ct '12						Nov '12	
		1 Oct	8 Oct	15 Oct	22 Oct	29 Oct	5 Nov	12 Nov	
5 sem	2 JEH								
4 sem	4 JEH								
1 sem	0 JEH								
	5 sem 4 sem	5 sem 2 JEH 4 sem 4 JEH	1 Oct 5 sem 2 JEH 4 sem 4 JEH	1 Oct 8 Oct 5 sem 2 JEH 4 sem 4 JEH	1 Oct 8 Oct 15 Oct 5 sem 2 JEH 4 sem 4 JEH	1 Oct 8 Oct 15 Oct 22 Oct 5 sem 2 JEH 4 sem 4 JEH	1 Oct 8 Oct 15 Oct 22 Oct 29 Oct 5 sem 2 JEH 4 sem 4 JEH	1 Oct 8 Oct 15 Oct 22 Oct 29 Oct 5 Nov 5 sem 2 JEH 4 sem 4 JEH	

Signature : 01-10-201

Fin: 12-11-2012

Proposition d'intervention-Tous droits de reproduction réservés

. . .

Client

XProjets

Page 11/13 Réf : 12033/PROP



Échéancier et budget











3.3. BUDGET

L'évaluation se fonde sur le découpage en phases exposé ci-avant. Elle se fait en Jour-Etude-Homme (JEH) ; un JEH correspond au travail d'un chargé d'étude pendant une journée.

	JEH	ĺ	Prix H.T. , JEH	/ Total H.T.					
Phase 1 - Fond et Forme du site									
	2		300,00	600,00					
Total phase 1	2			600,00					
Phase 2 - Réalisation technique									
	4		300,00	1 200,00					
Total phase 2	4			1 200,00					
Phase 3 - Modifications éventuelles									
Total phase 3	0			0,00					
Total H.T. frais	Total H.T. hors frais			1 800,00 € HT					
Frais	0,00 € HT								
zéro euro et zéro centime HT									
Total H.T.			1 800,00 € HT						
mille huit cents euros et zéro centime HT									
TVA (19.6 %)			352,80 €						
Total T.T.C.			2 152,80 € TTC						
deux mille cent cinquante-deux euros et quatre-vingts centimes TTC									

Proposition d'intervention-Tous droits de reproduction réservés

Client

XProjets

Page 12/13 Réf : 12033/PROP



Validation de la proposition











VALIDATION DE LA PROPOSITION

Au vu du découpage précédent, la mission est évaluée à :

• six (6) Jour-Etude-Homme

Soit:

- mille huit cents euros et zéro centime (1 800,00€) HT
- deux mille cent cinquante-deux euros et quatre-vingts centimes (2 152,80) TTC

Rédigée le :

Validée le :

Le chef de projet, Le client, Le président de XProjets,

Alban PELLETIER Denys ROBERT Yann FLEUREAU

Cette proposition est valable 30 jours à compter de la date de rédaction.

Proposition d'intervention-Tous droits de reproduction réservés

XProjets

Client

Page 13/13 Réf : 12033/PROP